



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires et de la Mer  
des Bouches-du-Rhône  
Service Mer, Eau et Environnement**

## **Arrêté préfectoral d'ouverture et de fermeture de la chasse dans le département des Bouches-du-Rhône pour campagne cynégétique 2023-2024**

### **Synthèse des observations exprimées dans le cadre de la consultation du public**

Comme suite à la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012, relative à la mise en œuvre du principe de participation du public (modifiant le Code de l'environnement) aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, une consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral fixant les conditions d'ouverture et de fermeture de la chasse dans le département des Bouches-du-Rhône pour la campagne 2023-2024, a été conduite pendant le délai légal de 21 jours (du 12 avril au 3 mai 2023).

Cette consultation, faite par voie électronique sur le site internet de la préfecture (<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>) n'a donné lieu à aucune observation.

En conséquence, aucune modification ne sera apportée au projet d'arrêté préfectoral fixant les conditions d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la campagne cynégétique 2023/2024.

L'Adjoint au Chef du Service Mer, Eau, Environnement

**Signé**

Frédéric ARCHELAS